

ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Déclaration de la présidente au rapport du Comité permanent des finances

Ottawa, 4 avril 2024 — À la suite de la publication du rapport 16 du Comité permanent des finances intitulé « Façonner notre avenir économique : Priorités canadiennes », la présidente de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC), Nour Enayeh, déclare ce qui suit :

« L’AFFC accueille positivement le rapport “Façonner notre avenir économique : Priorités canadiennes”. Nous tenons à remercier tous les membres du comité pour leur écoute et leurs questions lors de la comparution de l’AFFC aux consultations prébudgétaires en vue du budget 2024. L’écoute et l’intégration des perspectives des différents acteurs de la société sont essentielles pour garantir des investissements inclusifs et efficaces pour l’ensemble de la société canadienne.

Nous tenons également à remercier le comité d’avoir pris en considération les recommandations véhiculées par l’AFFC et de les avoir intégrées dans leur rapport final, notant entre autres :

- Assure un financement de base spécifique pour toutes les organisations de femmes francophones et acadiennes en situation minoritaire afin d’éviter le point de rupture et réserve une enveloppe spécifique pour les organismes de femmes francophones et acadiennes dans le cadre des financements accordés pour toutes les institutions fédérales ;
- Investisse un montant supplémentaire pour la mise en œuvre du Plan d’action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et consacre une enveloppe spécifique pour les organismes de femmes francophones et Acadiennes en milieu minoritaire.

Nous espérons que le prochain budget fédéral reflètera les recommandations du rapport du Comité permanent des finances et assurera des investissements qui favorisent la protection et l’épanouissement des femmes francophones et acadiennes. En travaillant ensemble, nous pouvons façonner un avenir prospère pour toute la population canadienne. Une fois de plus, merci aux membres du comité pour leur travail acharné et leur engagement envers l’amélioration des conditions des femmes francophones et acadiennes. »

— 30 —

L’AFFC assure la mobilisation et le développement de son réseau pour mieux défendre les droits des femmes francophones et acadiennes et ainsi, créer une société féministe et inclusive.

Source :

Alexandra Lafontaine, agente de communications et aux relations publiques

Alliance des femmes de la francophonie canadienne

info@affc.ca